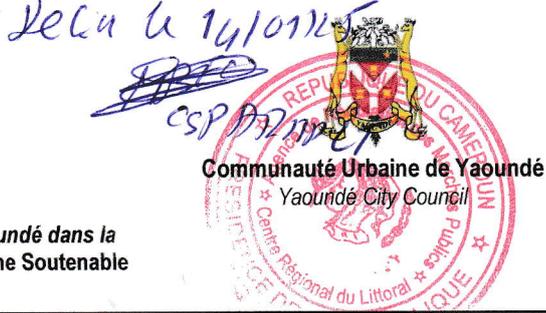




Communauté Urbaine de Douala
Douala City Council



Commission Européenne
Accompagnement des Villes de Douala et Yaoundé dans la
mise en œuvre de leurs Plans de Mobilité Urbaine Soutenable
CRIS CSO-LA/2019/408-966



Communauté Urbaine de Yaoundé
Yaoundé City Council

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001 /ASMI/CUD/ATCUDY/CAB-MAIRE/2025 DU 14 FEV 2025

RELATIF A LA PRESELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE AUTORITE ORGANISATRICE DES MOBILITES

<AFRIQUE SUBSAHARIENNE/CAMEROUN >

1. OBJET DE L'AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

La Communauté Urbaine de Douala, la Communauté Urbaine de Yaoundé, avec le soutien technique de Bordeaux Métropole, ont reçu une subvention de la Commission Européenne et ont l'intention d'utiliser ce financement pour exécuter des « Prestations de services de certains experts au sein des unités de projet dans les Communautés Urbaines de Douala et Yaoundé (ATCUDY) » dans le cadre de l'action intitulée « Accompagnement des Villes de Douala et Yaoundé dans la mise en œuvre de leurs Plans de Mobilité Urbaine Soutenable ».

2. PARTICIPATION ET ORIGINE

Le Bureau d'Etudes Techniques (BET) retenu devra apporter un appui technique, organisationnel, méthodologique et managérial au Maître d'Ouvrage pendant la durée de sa prestation pour le pilotage, la coordination et la mise en œuvre opérationnelle du Projet de Mobilité Urbaine Soutenable.

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupement de Bureaux d'Études de droits camerounais et internationaux à l'exclusion des:

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas Administrées.

3. DOCUMENTS A FOURNIR

Les BET, candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées (Enveloppe A):

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par les Greffes du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Le Régistre de Commerce
- L'Attestation de conformité fiscale

- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP).
- Plan et localisation de l'entreprise

N.B: L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

Pour les BET étrangers, ils seront dispensés de la production des pièces auxquelles ils ne sont pas assujettis, ils devront produire notamment les documents attestant:

- Qu'ils ne sont pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
 - Qu'ils ne sont pas frappés de l'une des interdictions ou d'échéances prévus par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international ;
 - Qu'ils ont souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- La production des pièces relatives à leur situation fiscale, à leur régularité vis-à-vis de la sécurité sociale et à leur non faillite ou à leur non cessation de paiement relèvera de leur résidence

4. CRITERES DE SELECTION

Le Maire de la Ville de Douala invite les BET admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les BET intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, copie des diplômes, copies des contrats analogues, etc) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Les Communautés Urbaines se réservent le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées. Les principaux critères de sélection sont présentés dans le tableau ci-après (Enveloppe B) :

CRITERES	SEUIL MINIMUM
A. Références techniques	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir réalisé au moins un (01) projet dans le cadre de la mobilité urbaine au cours des cinq (05) dernières années ou avoir des projets en cours d'exécution d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA. <p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les copies des premières et dernières pages du marché concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ; - Les copies des procès-verbaux de recette technique ou les certificats de bonne fin délivrés par le Maître d'Ouvrage ; - Un document signé de l'Autorité Contractante pour justifier les références en cours.

CRITERES	SEUIL MINIMUM
B. Présentation globale de l'entreprise	Le consultant produira un organigramme détaillé de son Bureau d'Etudes integrant le personnel ci dessous requis
C. Personnel	Un Chef de mission Un Juriste Un Expert en mobilité
D. Profil et compétences requises	<p>1) Un Chef de mission :</p> <p><i>Qualifications :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bacc+5 requis, dans l'un des domaines suivants en économie de transport ou Urbanisme ou Génie Urbain ou Génie Civil, ou Mobilité; - Bonne connaissance dans les domaines de la mobilité urbaine et de l'urbanisme; - Connaissance du mandat de l'Union Européenne et des règles applicables, connaissance de la méthodologie serait un atout; - Maîtrise indispensable du français ou de l'anglais (parlé et écrit) ; - Connaissance des plans de la mobilité urbaine soutenable et de leur mise en oeuvre et de l'initiative Mobilise Your city ; - Etre disposé à résider à Douala et à effectuer des déplacements à Yaoundé. <p><i>Expérience professionnelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience préalable de dix (10) années minimum dans la mise en oeuvre et la coordination de projets de mobilité impliquant un fort volet dans la gouvernance ; - Expérience avérée d'au moins 05 (cinq) ans, en lien avec le développement local ou les processus de gouvernance locale ; - Au moins (02) deux projets similaires accompagnés avec succès - Au moins (01) expérience dans le système de l'Union Européenne serait également un atout ; - Maitrise du pack office (Word, Excel, Powerpoint...) et des moyens de communications à distance (Internet, skype, zoom...) - Bonne connaissance du Partenariat MobiliseYourCity et de ses partenaires. <p>2) <u>Juriste</u></p> <p><i>Qualifications:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance des textes liés à la Décentralisation au Cameroun ; - Bonne connaissance du contexte juridique au Cameroun ; - Bonne connaissance des procédures des Marches Publics ; - Bonne connaissance des procédures administratives au Cameroun ; - Expérience avérée dans le ctionnement d'une Autorité Organisatrice des Mobilités

CRITERES	SEUIL MINIMUM
	<p><i>Experiences:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bacc+5, en Droit public ou Management des organisations - Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé; - Maitrise du pack office (Word, Excel, Powerpoint...) et des moyens de communications à distance (Internet, skype, zoom...); - Avoir des Connaissances en droit des affaires et en droit foncier serait un atout <p>3) Expert en mobilité</p> <p><i>Qualifications:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance du réseau de transport de Douala - Avoir une expérience dans l'organisation du transport urbain - Connaitre le fonctionnement d'une Autorité Organisatrice des Mobilités <p><i>Experiences:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - BAC+5 en économie des transports ou Urbanisme ou Génie Urbain ou Génie Civil, ou Mobilité - Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années dans les projets de gouvernance de mobilité ; - Avoir participé au suivi des études de faisabilités y relative et/ou à la mise en place d'une Autorité Organisatrice des Mobilités est un atout <p>NB: pour chaque personnel clé, fournir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Curriculum vitae; - Une copie certifiée conforme du diplôme.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants:

N°	Critères	Points
1	<p>Taille du BET</p> <p>Dix (10) employés affiliés à la CNPS ou à l'organisme compétent pour les cabinets internationaux</p> <p>(Une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois)</p>	<p>3 pts</p> <p>05 points</p>

		Entre 05-09 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois)	1 pt	
		Statut du BET	1 pt	
2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	15 points
		Un projet similaire	05 pts	
		Au moins deux projets similaires	10 pts	
		Au moins trois projets similaires	15 pts	
PERSONNEL				80 Points
3	Chef de Mission	Universitaire BACC+5 en économie de transport ou Urbanisme ou Génie Urbain ou Génie Civil, ou Mobilité	10 pts	30 pts
		Expérience minimum dans les projets de gouvernance de mobilité (CV daté et signé)	10 pts	
		Dix (10) ans d'expérience	10 pts	
	Juriste	Universitaire BACC+5 en Droit public ou Management des organisations	10 pts	25 pts
		Avoir des Connaissances en droit des affaires et en droit foncier serait un atout (CV daté et signé)	07,5pts	
		Cinq(05) ans d'expérience	07,5pts	
	Expert en mobilité	Universitaire minimum de BAC+5 en économie des transports ou Urbanisme ou Génie Urbain ou Génie Civil, ou Mobilité	10 pts	25 pts
		Présenter une participation dans le cadre des études de faisabilités ou dans le cadre de la mise en place	07,5pts	

			d'une Autorité Organisatrice des Mobilités (CV daté et signé)		
			Cinq(05) ans d'expérience dans les projets de gouvernance et de mobilité	07,5pts	

Seuls les BET ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 75 points /100, seront pré-qualifiés pour les appels d'offres restreints subséquents.

5. REMISE DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt, rédigées, en français ou en anglais et en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original, CINQ (05) copies et une copie numérique sur CD-Rom ou clé USB marqués comme tels doivent parvenir/être déposées en personne, par courrier à l'adresse,

Communauté Urbaine de Douala (CUD).
Direction des Services Généraux et du Patrimoine /
Sous-direction de la Passation des Marchés Publics,
sise à l'immeuble SCI BONANJO sis à la rue Pasteur
B.P. 43, Douala Cameroun,
Tél: (237) 233 42 18 50 / (237) 233 42 69 50

au plus tard le 12 FEV 2025 à 12 heures 00, heure locale, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /ASMI/CUD/ATCUDY/CAB-MAIRE/2025 DU
RELATIF A LA PRESELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE
AUTORITE ORGANISATRICE DES MOBILITES
« A N'OUVRIr QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Planification Urbaine, des Aménagements et des Mobilités Communauté Urbaine de Douala, sise à la Salle des fêtes d'AKWA à la Rue, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

- **Mme TENE MBIMI Prisca épouse OLINGA**, Conseiller Technique N°3 à la Communauté Urbaine de Douala, mbimilablond@yahoo.fr
- **M. NDZANA Arnauld** Conseiller Technique N°1 à la Communauté Urbaine de Yaoundé, arnauldndzana@yahoo.fr
- **Mme Esther Josianne Nathalie LOE épouse AWONO EBANGA**, Responsable Passation des Marchés, estherloe@douala.cm

7. PUBLICATION DES RESULTATS

Les Bureaux d'Études retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Études non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication du communiqué de pré qualification.

Fait Douala, le 14 JAN 2025

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA,
AUTORITE CONTRACTANTE

Ampliations:

- MINMAP (pour infos)
- ARMP (pour publication et archivage)
- ATCUDY (pour archivage)
- DSGP/SOUS DIRECTION DE LA PASSATION DES MARCHES/CUD (pour publication et archivage)
- Affichage

THE MAYOR OF DOUALA CITY COUNCIL,
CONTRACTING AUTHORITY

